

Les livres disponibles pour les lecteurs aveugles ou malvoyants

En France, 1 700 000 personnes sont en situation de handicap visuel. Depuis 2013, de nombreux éditeurs ont répondu à l'appel du SNE pour que leurs titres de la rentrée littéraire soient disponibles en format adapté aux personnes malvoyantes. Sont ainsi disponibles, chaque année, plus de 300 romans, dont l'ensemble des lauréats des grands prix littéraires.

Une opération du SNE portée avec le CNL et la BnF en partenariat avec les associations

L'opération « Rentrée littéraire accessible pour tous » repose sur la participation volontaire des éditeurs qui fournissent en amont de leur parution les fichiers de leur rentrée littéraire numérique sur la **plateforme Platon de la Bibliothèque nationale de France (BnF)**. Cette plateforme permet aux associations agréées, représentantes des personnes aveugles ou malvoyantes, de récupérer les fichiers pour les adapter dans le cadre de « l'exception handicap ». **En fournissant les fichiers avant la parution des ouvrages, les éditeurs anticipent l'obligation légale.** Pendant la période estivale, les associations Valentin Haüy, BrailleNet, le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes, l'Institut national des jeunes aveugles, l'association Lire sans les yeux et les médiathèques de Montpellier peuvent ainsi réaliser un travail

d'adaptation des fichiers pour les fournir à leurs adhérents au moment de la parution des ouvrages.

Le Centre national du livre (CNL) soutient cette opération, qui s'inscrit dans sa mission d'aider à la diffusion du livre en direction de tous les publics, en finançant les frais d'adaptation.

L'édition 2016 76 maisons d'édition ont participé et **317 romans**, dont 41 romans jeunesse, ont été adaptés. 86 % des titres figurant sur les listes des sélections des prix littéraires sont disponibles, dont **100 % des lauréats des grands prix littéraires de la rentrée**, parmi lesquels les prix Goncourt et Renaudot, le grand prix du roman de l'Académie française, le prix Décembre.

Une initiative saluée internationalement L'événement « Rentrée littéraire accessible » du SNE a reçu en avril 2015 **le troisième prix d'Excellence International ABC** pour l'édition accessible créé par l'Union internationale des éditeurs (UIE).

LES ÉDITEURS AYANT PARTICIPÉ EN 2016

12-21	Didier jeunesse	Harlequin	Le Serpent à plumes	Nathan jeunesse	Scrineo
Actes Sud	Don Quichotte	HarperCollins	Leo Scheer	Noir sur Blanc	Serge Safran
Actes Sud Junior	Édilivre	Jean-Claude Lattès	Les Escales	Ombres noires	Seuil
Albin Michel	Editions de minuit	Joelle Losfeld	Les Impressions	Pauvert	Slalom
Allia	Editions des deux terres	Julliard	nouvelles	Phébus	Sonatine
Arthaud	Fayard	Kero	Liana Levi	Philippe Picquier	Sous-sol
Au Diable Vauvert	Flammarion	La Découverte	Livre de Poche	Philippe Rey	Stock
Autrement	Flammarion jeunesse	La Différence	jeunesse	Piranha	Super 8
Belfond	Fosse aux Ours	La Martinière	L'Ogre	Plon	Syros jeunesse
Bourgois	Gallimard	Littérature	L'Olivier	POL	Thierry Magnier
Buchet Chastel	Grasset	La Table ronde	Magnard jeunesse	Presses de la Cité	Verdier
Calmann-Lévy	Hachette Black	L'Antilope	Marchialy	Rageot	Viviane Hamy
Casterman jeunesse	Moon	L'Aube	Mercure de France	Robert Laffont	XO
Champ Vallon	Hachette romans	Le Masque	Métailié	Rouergue	Zoé
Des Busclats		Le Pommier	Monsieur Toussaint	Sabine Wespieser	Zulma

Les cadres technique et juridique

Exception en faveur des personnes handicapées

La loi DADVSI, du 1^{er} août 2006, a introduit une exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées. La BnF a reçu par décret la mission d'organiser les transferts et le stockage sécurisés des fichiers numériques des œuvres imprimées demandés par les organismes d'adaptation agréés et déposés par les éditeurs sur la plateforme sécurisée Platon.

Depuis la mise en place de la plateforme en 2010, le nombre de titres déposés par les éditeurs a augmenté de 25 %. Les éditeurs sont également plus nombreux à déposer des fichiers en format XML et les délais de dépôts diminuent régulièrement : 21 jours en moyenne en 2015.

TÉMOIGNAGE Patrick Gambache

Vice-président de la Commission numérique du SNE, octobre 2014.

La cause de l'accessibilité est au cœur de notre ADN d'éditeur, rendre la culture accessible à tous. Les éditeurs français ont répondu présents, en grand nombre, à l'appel à participation du SNE pour la rentrée littéraire accessible. Ils travaillent déjà au niveau international, au sein de l'association IDPF et de Readium, à développer et promouvoir l'adoption de formats numériques qui permettront à l'offre commerciale d'être nativement accessible. Grâce à toutes ces initiatives, qui s'inscrivent dans la durée, l'exceptionnel a vocation à ne plus l'être. Il nous reste à faire connaître largement notre rentrée littéraire, afin que le plus grand nombre de personnes concernées en bénéficie.

PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.sne.fr> > Enjeux > Numérique : Accessibilité des livres pour les aveugles et les handicapés visuels

PARTICIPER À L'OPÉRATION EN 2017

Contactez Flore Grainger-Piacentino, chargée de mission du numérique • fpiacentino@sne.fr • Tél. : 01 44 41 40 90

Le format Daisy

Les associations adaptent les fichiers sources des éditeurs et reversent un format pivot appelé couramment Daisy dans la plateforme Platon. Le format Daisy (DTBook) repose sur un système de codage permettant une restitution braille, gros caractère ou sonore des livres. Il permet par exemple de se déplacer facilement dans les textes, de choisir la vitesse d'écoute, de placer des marque-pages, de naviguer par chapitre, de lire les notes de bas de pages.

Les formats éditeurs

Pour participer à la « Rentrée littéraire accessible pour tous », les éditeurs déposent leurs fichiers en format XML. Ce format structuré, qui constitue une étape facultative de la création de livre numérique, est recommandé afin que les associations puissent procéder à un travail d'adaptation rapide, car plus automatisé, et moins onéreux. Depuis 2013, plusieurs éditeurs sont passés à une production en XML afin, notamment, de rejoindre l'opération « Rentrée littéraire accessible pour tous ». Leur engagement à produire des fichiers en format structuré, fait également écho à leur investissement en faveur du déploiement du format ePub3, qui permettra de commercialiser des livres numériques nativement accessibles pour tous. ■